

## 8.7. L'Afrique du Sud : un marché d'avenir à haut potentiel (part 1)

*L'AWEX poursuivra, en 2015, sa politique de mise en œuvre d'un « marché cible » annuel qui se veut attractif et riche en opportunités pour les entreprises wallonnes. Après les régions du Sud et du Sud-Est du Brésil en 2013, la Suisse en 2014, le marché cible de l'Agence, en 2015, sera l'Afrique du Sud.*

L'Afrique du Sud est un immense pays avec une superficie de 1.221.012 Km<sup>2</sup> pour une population de 52,9 millions d'habitants. Le PIB par habitant (PPA) est de 10.960 USD.

L'Afrique du Sud affirme, de plus en plus visiblement, sa place de « première économie » du continent africain et ambitionne de jouer un rôle, de plus en plus important, sur la scène internationale. Cette volonté s'est traduite par l'entrée de l'Afrique du Sud dans le groupe des BRIC (devenu depuis lors les « BRICS ») en 2011. Seul pays du continent africain à siéger au G20, l'Afrique du Sud a également renforcé sa place dans les instances internationales en obtenant, en 2011, un second mandat (après celui de 2007-2008), comme membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, en représentation de l'Afrique. Enfin, sur le continent lui-même, l'Afrique du Sud est parvenue, tout récemment, à faire élire sa représentante, Madame Nkosazana DLAMINI-ZUMA, à la présidence de la Commission de l'Union africaine.

Les analystes notent la grande résilience d'une économie gérée, avec prudence et sérieux à la fois, par le gouvernement et par la Banque centrale. Contrairement à d'autres pays émergents, l'Afrique du Sud est un pays ouvert sur l'extérieur, comme le montre la progression rapide de son commerce extérieur qui en fait le premier client de la Wallonie en Afrique sub-saharienne. Avec l'aboutissement de la première phase de l'accord de libre-échange UE-Afrique du Sud, près de 90 % des produits européens entrent sans droits de douane en Afrique du Sud et le taux de taxation moyen à l'importation est, désormais, de 6 %. **Principal moteur de la croissance** actuellement, **la consommation intérieure** se développe dans tous les domaines et se sophistique de plus en plus, grâce à la montée en puissance d'une classe moyenne aisée forte de onze millions de personnes.

L'Afrique du Sud offre un cadre réglementaire stable, prévisible, à la hauteur de celui des pays développés, qui permet une expansion commerciale - ou même industrielle - dans d'excellentes conditions. De ce fait, et en prenant en compte également les conditions de vie, de travail, de transport et de communication offertes par le pays, un nombre croissant de sociétés internationales choisissent l'Afrique du Sud pour établir leur base régionale en direction de l'Afrique australe, de l'Afrique de l'Est, mais aussi, de plus en plus, de l'Afrique subsaharienne dans son ensemble à l'instar des sociétés sud-africaines elles-mêmes. La croissance économique moyenne de l'Afrique subsaharienne (+5,6 % en 2012) et sa démographie (« Afrique, jeunesse du monde ») en fait la zone de la planète la plus dynamique après l'Asie.

On recense plus de trente-cinq **langues** et dialectes différents parlés en Afrique du Sud. Parmi ceux-ci, le pays en reconnaît, officiellement, onze : le zoulou, le xhosa, l'afrikaans, le sotho du Nord, le tswana, l'anglais, le sotho du Sud, le tsonga, le swati, le venda et le ndébélé du Sud. Le zoulou est la langue maternelle de près d'un quart de la population. En pratique, c'est - incontestablement - l'anglais, souvent parlé comme deuxième langue, qui est la langue de travail, et ce, autant au sein des administrations que dans le monde des affaires.

Les **infrastructures** (énergie, transport, télécommunications) font l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement qui voit, dans le lancement de projets d'envergure, l'occasion, à la fois, de doter le pays d'équipements indispensables à son développement et de soutenir la croissance par l'investissement public.

Le territoire est découpé en neuf provinces. La province du Gauteng (Johannesburg, Pretoria) est la plus petite et la plus peuplée. Elle est bordée par la province du Limpopo au nord, du nord-ouest à l'ouest, du Mpumalanga à l'est ainsi que du Free State (Bloemfontein) au sud. Les provinces côtières du KwaZulu-Natal (Durban), de l'Eastern Cape (Port Elizabeth) et du Western Cape (Cape Town) bordent le pays à l'est et au sud tandis que le Northern Cape, qui est la province la plus étendue, mais aussi la moins dense en population, se trouve à l'ouest du pays.

### Principaux indicateurs sur les régions sud-africaines

Rang	Province	GDP(2011) Moi USD	Part du PIB %	POP (2011) Moi hab.	Part de population %	Principales villes
1	Gauteng	139,37	34,50 %	12,27	23,71	Johannesburg, Pretoria
2	KwaZulu-Natal	63,42	15,70 %	10,27	19,83	Durban, Pietermaritzburg
3	Western Cape	57,36	14,20 %	5,82	11,24	Cape Town
4	Eastern Cape	30,30	7,50 %	6,56	12,67	Port Elizabeth, East London
5	Limpopo	28,68	7,10 %	5,40	10,43	Polokwane
6	Mpumalanga	28,28	7,00 %	4,04	7,81	Nelspruit, Witbank
7	North West	26,26	6,50 %	3,51	6,78	Potchefstroom
8	Free State	21,41	5,30 %	2,75	5,31	Bloemfontein
9	Northern Cape	8,89	2,20 %	1,15	2,22	Kimberley
<b>Total</b>						
<b>Afrique du Sud</b>		<b>403,97</b>	<b>100 %</b>	<b>51,77</b>	<b>100,00</b>	

### 12 bonnes raisons de s'intéresser à l'Afrique du Sud

1. L'Afrique du Sud est, en effet, considérée - à juste titre - comme l'un des principaux marchés émergents du monde. Son potentiel économique a d'ailleurs fait en sorte que l'acronyme BRIC, autrefois utilisé pour qualifier les 4 plus grandes puissances émergentes, soit rebaptisé **BRICS** en 2011, avec « S » pour South Africa.
2. L'Afrique du Sud est la **vingt-sixième nation industrialisée** au monde.
3. Son économie représente environ **30 % du PIB de l'Afrique sub-saharienne et 70 % de l'Afrique australe**, ce qui fait du pays, la deuxième économie d'Afrique après le Nigéria et, de loin, le premier si l'on prend en compte le PIB par habitant
4. Malgré un léger ralentissement, la **croissance** du pays **demeure positive**. En effet, la croissance annuelle enregistrée ces dernières années était de 3,1 % (en 2010), 3,5 % en 2011, 2,5 % en 2012 et de 2 % en 2013. Les estimations pour 2014 font état d'une croissance de l'ordre de 2,9 %.
5. L'Afrique du Sud dispose d'infrastructures particulièrement développées, ce qui rend le pays particulièrement remarquable sur le continent africain.
6. A cet égard, elle est considérée - à juste titre - comme la **porte d'entrée** sur l'Afrique australe (135 millions d'habitants, PIB cumulé de 600 milliards USD, équivalent à la Suisse ou à l'Arabie saoudite).
7. Selon la Banque mondiale, l'Afrique du Sud se situait, en 2013, à la quarante et unième position dans le classement des pays les plus propices aux affaires (ce classement comprend 189 pays).
8. L'Afrique du Sud est le **principal producteur mondial de minerais** (or, platine, rhodium, chrome, manganèse et vanadium. Elle possède 80 % des réserves mondiales de manganèse, 88 % des réserves de métaux, 72 % des réserves de chrome, 40 % des réserves d'or et 27 % des réserves de vanadium.

9. La Bourse de Johannesburg (JSE) est la plus importante d'Afrique. Elle fait partie des vingt premiers marchés des changes mondiaux. Son indice de référence, le *All Share Index* a dépassé, pour la première fois de son histoire, la barre symbolique de 50.000 points, le 23 mai 2014.

10. Le système juridique et l'environnement des affaires sont alignés sur les normes en vigueur dans les pays occidentaux. Les assureurs-crédits tels que le DUCROIRE, la COFACE ou EULER HERMES classent l'Afrique du Sud parmi les pays à faible risque, aussi bien sur le plan des affaires que sur le plan du risque politique.

11. Au niveau politique, précisément, le pays fait preuve d'une remarquable stabilité depuis la fin de l'apartheid en 1994. Les cinquièmes élections qui viennent de se tenir, en mai 2014, ont reconduit au pouvoir Jacob ZUMA, le président de l'ANC, pour un second mandat de cinq ans. Ce parti dispose d'une confortable majorité, mais devra, cependant, faire face à une opposition renforcée, un gage de vitalité de la démocratie parlementaire sud-africaine.

12. L'Afrique du Sud et l'Union européenne sont associées dans un accord de libre-échange. Grâce à celui-ci, plus de 90 % des biens en provenance de l'UE (et donc de la Belgique) sont exemptés de droits de douane à leur entrée sur le territoire sud-africain sur simple présentation du certificat « Eur1 ».

Pour ces différentes raisons et surtout tenant compte de l'énorme potentiel de développement économique et social de l'Afrique du Sud, il est important que ce pays demeure dans le viseur de nos entreprises.

C'est pourquoi, au travers d'une série d'actions de promotion de nos exportations à l'étranger et grâce au soutien efficace de notre bureau économique et commercial à Johannesburg, l'AWEX souhaite offrir aux entreprises wallonnes la possibilité de s'intéresser de près à l'Afrique du Sud, voire de s'y positionner commercialement.

### **Programme d'actions concernant l'Afrique du Sud : marché cible 2015**

Dans le cadre du marché cible 2015, l'AWEX propose le programme d'actions ci-après :

ACTIONS	LIEU	DATE	SECTEURS
Séminaire kick off sur le marché cible	Wallonie (à déterminer)	12 Janvier	Multisectoriel
Table ronde agroalimentaire	Wallonie (à déterminer)	12 Janvier	Agroalimentaire
Mission économique	Johannesburg, Durban et Port-Louis	21-28 Février	Multisectoriel
Stand de prospection au salon AFRICA HEALTH	Johannesburg	5-7 Mai	Santé/Médico-hospitalier
Collectivité d'entreprises au salon AFRICA'S BIG SEVEN	Johannesburg	21-23 Juin	Agroalimentaire
Collectivité d'entreprises au salon BAUMA	Johannesburg	15-18 Septembre	Mines et extraction
Invitation de décideurs sud-africains	Wallonie	Septembre	Agroalimentaire

Marielle Germis – responsable du centre régional – AWEX Liège  
**AIHE Revue n° 197 février-mars 2015**